

Un garçon, une fille ou une personne - la reconnaissance des personnes intersexes est insuffisante en Europe

Carnet des droits de l'homme

headline | STRASBOURG | 09/05/2014 |



Le 1^{er} mars, Clayton Morris, présentateur sur la chaîne de télévision américaine Fox News, a dû s'excuser d'avoir fait des commentaires « bêtes et stupides » au sujet de la possibilité désormais offerte aux utilisateurs de Facebook de se définir comme intersexe sur leur profil. Le présentateur avait tourné en dérision l'initiative du réseau social et, au cours de la même émission, le

terme « intersexe » avait fait l'objet de propos dénigrants. Cette affaire illustre les préjugés et l'ignorance qui entourent la réalité vécue par les personnes dont il est difficile de dire, à la naissance, si elles sont de sexe masculin ou féminin. La plupart des pays du monde continuent de négliger ce qui est pourtant un problème de droits de l'homme et les personnes intersexes restent ainsi invisibles pour la population majoritaire.

Le terme « intersexe » a remplacé le terme « hermaphrodite », largement utilisé par les médecins aux XVIII^e et XIX^e siècles. Pour répondre aux attentes sociales, il faut être un garçon ou une fille à la naissance, puis un homme ou une femme à l'âge adulte ; ces attentes sont à l'origine des problèmes rencontrés par les personnes intersexes. De manière générale, la société a besoin de faire référence au sexe d'une personne pour la reconnaître. Or, une personne intersexe présente des caractéristiques chromosomiques, anatomiques ou gonadiques des deux sexes. C'est pourquoi les personnes intersexes se heurtent à des obstacles considérables dans l'exercice de leurs droits de l'homme. [\(suite...\)](#)

[Lire en Russe](#)